

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU  
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN  
25/02/2021**

---

**1. 09:00 - DT**

Dossier 17739 - Demande de Madame Marie-France TOUSSAINT pour mettre en conformité un carport en fond de parcelle, une extension à l'arrière du rez-de-chaussée et la façade avant d'une maison unifamiliale, avenue François-Elie Van Elderen 16.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.11 (aménagement de la zone de recul), art.12 (aménagement des zones de cours et jardins ) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU
- dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire)
- 

**2. 09:30 - DT**

Dossier 17676 - Demande de l' A.C.P. Général Merjay 14-16 pour rehausser les rives de la toiture, avenue Général Merjay 14.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour le motif suivant :

- dérogation à l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant)
- 

**3. 09:45 - ADV**

Dossier 17768 - Demande de Monsieur et Madame Samuel et Eva SERCK - von RAUCH pour créer une extension à l'arrière du sous-sol et du rez-de-chaussée d'une maison unifamiliale, avenue Théo Vanpé 59.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- 

**4. 10:15 - DT**

Dossier 17566 - Demande de Monsieur Bruno STENGEL pour régulariser, suite à un P.V. d'infraction, la pose d'un bardage sur isolant en façade arrière et l'aménagement de la toiture-terrasse aménagée à l'arrière du 2<sup>ème</sup> étage d'une maison unifamiliale, clos des Pommiers Fleuris 48.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour le motif suivant :

- dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (épaisseur des murs pignons)

---

5. 10:45 - DT

Dossier 17700 - Demande de la S.A ENTREPRISES JACQUES DELENS pour démolir un hangar et construire trois maisons unifamiliales, avenue Pré des Agneaux 71.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (épaisseur des murs pignons)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))
- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

---

6. 14:00 - DT

Dossier 17737 - Demande de Monsieur et Madame Dominique et Dora PRIGNON-LILIAIA DOS SANTOS pour mettre en conformité l'extension du rez-de-chaussée, construire une extension à l'arrière du 1<sup>er</sup> étage et deux lucarnes dans la toiture d'une maison unifamiliale, avenue Charles Dierickx 21.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur-lucarnes)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

---

7. 14:30 - DT

Dossier 17730 - Demande de Monsieur Max HABERMAN pour transformer une maison unifamiliale et créer une extension latérale, chaussée de Tervuren 145.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

---

**8.** 15:00 - DT

Dossier 17704 - Demande de CLEMALEX pour mettre en conformité et modifier des extensions à l'arrière du rez-de-chaussée ainsi que la façade avant, construire une extension au 1<sup>er</sup> étage et une lucarne à l'arrière de la toiture d'une maison unifamiliale, rue des Deux Chaussées 64.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur- lucarnes) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

---

**9.** 15:30 - DT

Dossier 17722 - Demande de Monsieur Ignacio HERNANDEZ pour modifier la toiture (extension, isolation, lucarne) et mettre en conformité la façade avant, avenue Gustave Demey 111.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à la prescription A, 3 du PPAS n° 20 (toitures)

---

**10.** 16:00 - EL

Dossier 17771 - Demande de la S.A. WILLY TANS pour transformer une maison unifamiliale en deux logements, rue Valduc 314.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.12 (aménagement des zones de cours et jardins ) et art.13 (maintien d'une surface perméable)

---

**11.** 16:30 - EL

Dossier 17772 - Demande de la S.A. WILLY TANS pour rénover et aménager une maison unifamiliale, rue Joseph Delhay 1.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.13 (maintien d'une surface perméable) et art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins )

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire)

---

**12.** 17:00 - Région

Dossier 17787 - Demande de la SISP « En bord de Soignes » pour mettre en conformité les installations d'électricité et de gaz, rénover les cuisines et rénover l'enveloppe d'un immeuble de 46 logements et de ses abords, rue Emile Rotiers 7.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 28/01/2021 au 11/02/2021 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

---

**13.** 17:30 – ADV -REPORT

Dossier 17523 - Demande de la S.P.R.L. BVL ESTATE pour démolir deux bâtiments existants (salle paroissiale et buvette), construire un immeuble de quinze appartements à front de rue et rénover le bâtiment arrière en 3 maisons unifamiliales, chaussée de Tervuren 129.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/01/2021 au 21/01/2021 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

-----